

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 30
Annonce No 20-59388

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Nîmes, Numéro national d'identification : Colisée 2 - 2e étage 1 Rue du Coli, Colisée 2 - 2e étage - 1 Rue du Colisée, Point(s) de contact : <http://www.marches-securises.fr>, 30947, Nîmes Cedex 9, F, Téléphone : (+33) 4 34 03 57 00, Courriel : commande-publique@ville-nimes.fr, Code NUTS : FRJ12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Prestations de maîtrise d'œuvre urbaine pour le renouvellement urbain des quartiers Chemin Bas d'Avignon - Clos d'Orville et Mas de Mingue

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 71400000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte** : Le présent accord-cadre a pour objet l'élaboration et la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain des quartier Chemin bas Clos d'Orville d'une part et Mas de Mingue d'autre part. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme national NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain). Des premières études ont déjà été réalisées conduisant notamment à l'élaboration d'un plan guide et à un programme de conventions ANRU. Les missions du présent contrat ont pour but: - d'accompagner la Ville de Nîmes sur le volet urbain tout au long des 10 années de la convention ANRU, en garantissant les lignes directrices du projet et en assurant l'adaptation du projet aux évolutions à venir. - d'élaborer l'ensemble des études règlementaires nécessaires à l'obtention des différentes autorisations administratives. - d'assurer les missions de maîtrise d'œuvre, essentiellement sur domaine infrastructures, permettant la réalisation des travaux d'aménagement d'espaces publics.

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1

Mots descripteurs : Etude, Ingénierie, Maîtrise d'œuvre

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** : Projet de renouvellement urbain du quartier Chemin Bas - Clos d'Orville
Lot n° : 1

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 71400000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71222000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71300000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Le Chemin Bas d'Avignon est un quartier construit dans les années 1960, d'une superficie de 44 ha dédiée presque en totalité au logement locatif social, qui a déjà fait l'objet d'un précédent programme de rénovation urbaine (ANRU1) qui s'est déroulé durant les années 2005 – 2015. Un nouveau programme de renouvellement urbain sur le quartier Chemin Bas d'Avignon Clos d'Orville, a fait l'objet durant les années 2016 à 2019, d'études préalables dans le cadre d'un protocole de préfiguration passé avec l'ANRU et les différents partenaires. Ce travail a déjà abouti à la réalisation d'un plan guide à horizon 2040, d'un plan guide du programme de renouvellement urbain à horizon de la convention NPNRU (2030). La ville souhaite maintenant mettre en œuvre le projet urbain de façon opérationnelle dans les 10 ans à venir de la convention ANRU, et réaliser les actions pour lesquelles elle est maître d'ouvrage. Les orientations stratégiques du projet de renouvellement urbain du quartier s'appuient sur plusieurs axes : Axe 1 : Structurer les quartiers à partir d'axes et de lieux fédérateurs Axe 2 : Renforcer la mixité et l'attractivité des quartiers Axe 3 : Inscrire les quartiers dans la transition énergétique avec une exigence de qualité environnementale Ce programme représente un coût travaux estimatif de 8 624 555euros pour la partie espaces publics et infrastructures.

II.2.5) **Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 1 250 000 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 120

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Nombre de candidats envisagé : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Informations sur les options**

Options : oui

Description des options : Les marchés subséquents pourront comporter des tranches optionnelles.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** : Les candidats retenus pour cette consultation se présentent sous la forme d'une équipe pluridisciplinaire dotée des compétences nécessaires suivantes: - Urbanisme / Architecture - Paysage - Ingénierie Voiries Réseaux Divers - Ingénierie infrastructures - Ingénierie Hydraulique - Ingénierie Mobilité
Mots descripteurs : Etude, Ingénierie, Maîtrise d'œuvre

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Projet de recouvrement urbain du quartier Mas de Mingue

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71400000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71300000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Mas de Mingue est un quartier à taille humaine de 27 ha dont les premières constructions datent de 1958 recouvrant 4 secteurs distincts : un parc locatif situé au cœur du quartier, composé de grands immeubles de type " industrialisés ", un parc collectif privé avec 2 grandes copropriétés dégradées, un secteur d'extension récente (Mas de Teste / Citadelle) mixant petits collectifs sociaux et logements en accession et, aux franges du quartier, des secteurs plus qualifiés composés essentiellement de maisons individuelles. Bien que le quartier n'ait pas bénéficié de programmes de renouvellement urbain, des opérations en cours ou déjà réalisées ont engagé la mutation du quartier et anticipé sur le passage du TCSP. La rénovation urbaine engagée vise à créer, à flanc de colline, un cœur de quartier bien équipé, ouvert sur le vallon du Valat de Riquet, avec un habitat renouvelé et facilement accessible, mieux desservi par des lignes structurantes tout en valorisant les atouts paysagers naturels du quartier. Le projet urbain se déploie autour des axes forts suivants : 1. la reconquête du cours " naturel " du Valat de Riquet par la mise en culture biologique 2. la requalification de l'entrée de quartier depuis la route d'Avignon et le séquençement d'espaces publics jusqu'au cœur de quartier (place des Grillons) 3. la création d'une place de " cœur du quartier ", 4. la réorganisation et la requalification du maillage viaire, 5. la requalification d'une offre complémentaire d'espaces verts de proximité (square, jardin...) Le programme d'actions du projet urbain du quartier du Mas de Mingue a été découpé en plusieurs secteurs d'intervention dans lesquels vont être aménagés des espaces publics. L'enveloppe financière des travaux d'infrastructure et d'espaces publics objet du présent accord cadre s'élève à 8.877.953 euros euros.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1 250 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 120

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Les marchés subséquents pourront comporter des tranches optionnelles.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

- II.2.14) **Informations complémentaires** : Les candidats retenus pour cette consultation se présentent sous la forme d'une équipe pluridisciplinaire dotée des compétences nécessaires suivantes : - Urbanisme / Architecture - Paysage - Ingénierie Voiries Réseaux Divers - Ingénierie infrastructures - Ingénierie Hydraulique - Ingénierie Mobilité
Mots descripteurs : Etude, Ingénierie, Maîtrise d'œuvre

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant - Ou, en cas de candidature classique Lettre de candidature : Remplir le formulaire DC1 mis à jour le 1^{er} avril 2019 ou utiliser un format libre
Déclarations sur l'honneur : Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 mis à jour le 1^{er} avril 2019) ;

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure restreinte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans : La durée de l'accord-cadre est de 10 ans à compter de sa notification. Cette durée est justifiée par le temps long des opérations d'urbanisme de grande ampleur, et d'autre part de nature à garantir la maîtrise financière du projet dans le temps et dans l'espace.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

15 juin 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La présente consultation est passée selon une procédure d'appels d'offres restreint. Le présent avis d'appel public à la concurrence correspond au lancement de la phase de sélection des candidatures. Les modalités de participation dont la liste des documents à remettre dans le cadre de cette phase ainsi que les critères de sélection des candidatures (capacité professionnelle, capacité technique et capacité économique et financière) sont détaillées au règlement de la consultation de la phase candidatures. Le dossier de consultation des entreprises est disponible intégralement et gratuitement uniquement à l'adresse électronique suivante : www.marches-securises.fr. Les candidats sont invités à s'identifier lors du téléchargement du dossier et à vérifier la validité de l'adresse mail qu'ils ont indiquée sur la plateforme, afin de pouvoir être alertés par toute modification éventuelle du DCE ou toute réponse aux questions posées par des candidats dans le cadre de la consultation. Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères - CS 88010, 30941, Nîmes, F,
Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr, Fax : (+33) 4 66 36 27 86

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères - CS 88010, 30941, Nîmes, F,
Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr, Fax : (+33) 4 66 36 27 86

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

4 mai 2020